

Le cours de citoyenneté commence aujourd'hui

ÉCOLE Un nouveau cours dans le primaire officiel

► L'Éducation à la philo et à la citoyenneté, ça commence ce lundi.
► Dans la joie et l'allégresse ? C'est beaucoup dire : le chaos est quasi général et les enseignants sont tendus.

Un nouveau cours dans la grille horaire de nos écoles, c'est un événement. Et cet événement, attendu depuis des années, réclamé par beaucoup, c'est pour aujourd'hui : l'Éducation à la philosophie et la citoyenneté (EPC) fait son apparition, ce lundi, dans les écoles primaires de l'enseignement officiel (établissements de la Communauté, des communes et des provinces). Là, le cours de religion/morale (R/M) passera de 2 à 1 heure/semaine. L'heure ainsi libérée logera l'EPC. Les élèves qui souhaitent se faire dispenser du cours de R/M auront, eux, 2 heures d'EPC au lieu d'une.

Quant au « cours de rien », qui accueillait les élèves ne souhaitant plus le cours de religion/morale, il disparaît.

Ce régime s'appliquera à la rentrée 2017 au secondaire.

1 On y fera quoi ? Le principe d'organiser l'EPC a fait l'objet d'un accord politique au printemps 2015. Les divers réseaux officiels se sont réunis pour produire un programme commun. Celui-ci a été dévoilé en juin 2016. L'avantage de l'EPC, c'est qu'elle réunira des élèves de confessions et sensibilités différentes. Alors que le cours de religion/morale sépare (les catholiques d'un côté, les musulmans du leur, etc.), l'EPC, elle, rassem-

blera. Ce qu'on y fera ne sera pas fort différent de la morale. On transmettra des savoirs (sur le fonctionnement du pays, la justice, le changement climatique...), mais l'EPC sera surtout un espace de débats, de recherches, d'argumentation, etc.

2 Qui cela concerne ? En fait, tout le monde. L'EPC fera l'objet d'un cours à part entière dans l'officiel (et dans les écoles libres non confessionnelles qui le souhaitent). Dans le libre confessionnel, l'EPC sera dispersée dans les branches existantes (histoire, français, etc.).

3 Combien de dispenses ? L'élève ne souhaitant ni religion ni morale aura donc 2 heures d'EPC au lieu d'une. Dans l'officiel, le primaire est surtout l'affaire des communes (la Communauté et les provinces organisent peu de fondamental). Combien d'élèves, en cette rentrée, demanderont la dispense ? Les parents devaient signaler leur choix pour le 15 septembre. Le Conseil de l'enseignement communal et provincial (CECP) n'est pas encore en mesure de fournir un bilan complet.

À ce stade, selon Fanny Constant, secrétaire générale du CECP, 8 % des élèves demanderaient la dispense. À confirmer. Les variations sont fortes (dans telle école, la part de dispenses monte à 60 % ; là, elle frôle le zéro). Il semble que la dispense est plus volontiers demandée en 1^{er} primaire - les enfants déjà engagés dans le cycle semblent vouloir garder la R/M qu'ils ont entamée au début de leur scolarité.

4 Qui donnera le cours ? La réduction de la R/M de 2 à 1 heure fera perdre des heures de cours aux profs concernés - la moitié, au moins ; plus, s'il y a

beaucoup de dispenses. Ils pourront récupérer des heures en donnant l'EPC. La règle est qu'un prof ne peut enseigner EPC et R/M dans la même école. Des dérogations sont prévues. Et si un prof enseigne EPC et R/M dans la même implantation, il ne peut donner ces deux cours à de mêmes élèves.

5 L'ambiance ? Jusqu'ici, c'est simple. Dans les faits, c'est autre chose. D'abord, c'est la panique chez les profs de R/M. Aujourd'hui, déjà, ils doivent souvent se multiplier entre plusieurs écoles pour prester un horaire complet. Le nouveau régime, en réduisant le cours de R/M, va logiquement enflammer ce phénomène. Et si l'emploi des agents nommés et des temporaires prioritaires (disposant d'une certaine ancienneté) est protégé, des temporaires simples vont perdre des plumes.

S'il y a de l'inquiétude (et de la colère) côté enseignants, les directions, elles, sont à cran. Au lieu de donner du temps aux écoles, la majorité PS-CDH a voulu foncer, impatiente de s'accrocher une plume au chapeau (l'EPC était réclamée depuis longtemps, et par beaucoup). Résultat ? C'est la course. Les règles d'attribution de l'EPC, complexes, floues, n'ont été éclaircies que... la semaine dernière par la ministre de l'Éducation, Marie-Martine Schyns.

Fanny Constant note : « C'est le chaos. C'est vraiment ardu... »

Elle illustre : « Au service juridique du CECP, nos experts, dès qu'ils raccrochent le téléphone, le décrochent aussitôt - cela n'arrête pas de sonner ! »

La secrétaire générale de l'école communale confirme que, vu la confusion du moment, des écoles ne seront pas en mesure d'organiser l'EPC dès ce lundi. ■

PIERRE BOUILLON

RÉACTION

« Des larmes coulent... »

Hafida Hammouti est la porte-parole de la Coordination des enseignants de religion islamique. Elle nous décrit le chaos de l'heure dans les écoles

primaires ainsi que l'angoisse chez les profs de religion/morale. Et puis, il y a les coups durs quand un enseignant apprend qu'il perd beaucoup d'heures, ou quand un temporaire apprend qu'il n'a plus de boulot. « Des larmes coulent, je vous assure... » Convaincue que

le politique veut chasser la religion de l'école, ce qu'elle regrette avec force, Hafida Hammouti évoque la réduction du cours de R/M de 2 à 1 heure. « Comment fera-t-on ? Ce sera difficile... En ces moments troublés, marqués par le terrorisme, on en avait bien besoin de ces 2

heures. On arrivait à faire quelque chose. Mais une heure - c'est criminel !... Pour déconstruire les idées reçues, les simplismes, il faut des spécialistes des textes, vous savez. L'EPC ne remplacera pas cela - on n'y abordera pas le religieux et le culturel. »

P.3N